

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 MARS 2018 .

L'an deux mille dix-huit, le treize du mois de mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Madame Le Maire.

**Présents :** Corinne Ribauville, Maire, Olivier Charron, Didier Desages, Joël Biaut, adjoints, Caroline Combe, Sylvie Soubaigné, Chantal Esteyries, conseillères municipales.

**Absents excusés :** Dominique Barbé, qui a donné procuration à Madame le Maire, Sandrine Lapeyre, Francis Monteiro qui a donné procuration à Olivier Charron, Fabrice Lantoine.

**Désignation du secrétaire de séance:** Chantal Esteyries

Avant l'ordre du jour, Madame le Maire donne la parole à Monsieur Ducos, résident du quartier de Bertric. Après avoir exposé les différents problèmes de voisinage au sein de la résidence, Monsieur Ducos se propose de réunir autour d'un repas parents et enfants du quartier mi avril afin de créer du lien social et apprendre à mieux vivre ensemble.

Le conseil approuve cette initiative et apporte son soutien au niveau logistique.

Olivier Charron s'engage à faire tondre le pré. En cas de mauvais temps, le repas se déroulera au Luc et si nécessaire la municipalité prêtera des tables et des chaises.

### **Point travaux :**

**Basilique :** Le vitrail a été reposé ; des pierres issues de la carrière de Verdélais ont été utilisées au niveau du soubassement. Une entreprise sous traitante va s'occuper de la restauration des statues très dégradées. Concernant l'électricité, un surcoût dû à la dimension du câble par rapport à la puissance du compteur est à prévoir. Des réunions de chantier ont lieu tous les 15 jours.

**Stade Jean Poutays :** 3 douches sont condamnées (problèmes de fuite). Par ailleurs, le Président du club de tennis de table a signalé un dysfonctionnement du chauffage de la salle omnisports. Mrs Siegel et Daugey seront contactés afin d'établir un diagnostic de ces différents problèmes.

La question de l'aménagement d'un stationnement en épi aux abords du complexe sportif est également posée..

### **Devis :**

**Élagage :** La société SERPE sera sollicitée à propos du Calvaire et de l'état de trois tilleuls sur les Allées..

**Calvaire :** chargé de l'entretien du Calvaire, l'ESAT de Verdélais propose un renouvellement du contrat qui comprend l'entretien des haies, des bordures le long du chemin, des sous bois, de la pelouse ainsi que le dégagement des caniveaux pour un montant total de 7 935€ HT. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Entretien porte coulissante** de la Mairie:315,06€ effectué par l'entreprise DORMA. Accord à l'unanimité.

**Trajet piscine école:** 2 classes fréquentent le Spadium de Langon ; le financement du trajet en bus pour 90,02€ est proposé par le SISS. Accord à l'unanimité.

### **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal):**

Mme le Maire et Olivier Charron ont assisté à la réunion publique qui s'est tenue à Saint-Macaire le 15 février dernier.

Diverses réflexions ont été menées à l'échelle intercommunale après avoir regroupé les communes du Langonnais et du Bazadais en bassins de proximité.

Une identification des problématiques et des besoins sur ces territoires a pu être établie concernant l'évolution des populations, les logements, l'économie, les commerces, le tourisme, les transports...

Le but du futur PLUI est de définir un projet politique commun pour les 37 communes de la CDC (Communauté de Communes) du Sud-Gironde.

Plusieurs étapes sont prévues :

2017 : élaboration du diagnostic

2018 : PADD (Projet d'aménagement et développement durables ) qui va définir une stratégie et des objectifs de développement.

2019: Élaboration de règles communes applicables aux autorisations de construire par type de zones (urbaine, naturelle ou agricole)

2020: Validation du PLUI.

### **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU):**

Vente d'une maison sur terrain d'une superficie de 3087,00 m<sup>2</sup> , située lieu-dit Liloy sud par Madame Durand Cécile à M. Despujols et Mme Savary.

Vente d'un terrain à bâtir de 1 134 M2 situé quartier Jeanneau par Monsieur Awad Walid à M. Caute .

Vente d'une maison sur terrain d'une superficie de 4 422 M2 située à La Nauze par la SCI de La Nauze à M. Laaouinat.

Vente d'une maison sur terrain d'une superficie de 2034,00m<sup>2</sup>, située lieu dit La Nauze par les consorts Olivier à M. Pierre Latestère.

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour les biens précités.

### **Comptes Rendus Réunions :**

- Didier Desages a participé à la réunion sur l'organisation du Rallye des Côtes qui se déroulera le samedi 24 mars sur les communes de St Laurent du Plan, St André du Bois et Verdélais. Des représentants de la Gendarmerie et des pompiers étaient également présents afin de collaborer avec les organisateurs, au déroulement de cette manifestation.(même circuit que les autres années, 50 voitures au départ qui viendront se garer le long des allées côté bureau de poste, le pôle PC sera installé dans la salle Toulouse Lautrec, un rafraîchissement sera servi par la municipalité aux équipes).

Il est précisé qu'une pétition a été déposée par un collectif de résidents des quartiers des Padouens, de Meyroux et des Camarts contestant la tenue de ce rallye et demandant son annulation.

- Olivier Charron a assisté à la Réunion du SPANC(Service Public d'Assainissement Non Collectif : La C DC assure ce service auparavant effectué par Veolia.

10 représentants pour 37 communes ,Mr Belard Maire de Pian a intégré le conseil d'administration.

Mr Dupiol a lu le rapport d'activité dans lequel il note que le contrôle suivi est insuffisant pour 2017.

Le coût des prestations de contrôle passe de 77€ à 143€.

- Madame Le Maire a assisté au vote des comptes de gestion et des comptes administratifs du budget de la CDC. Il est précisé que le budget principal participe au financement des budgets annexes dont plusieurs ( Portage des repas, Transport à la demande, Spadium/piscines de Langon et Villandraut, Culture, Enfance-jeunesse) affichent un résultat très largement déficitaire

### **Questions diverses :**

Chantal Esteyries a assisté à la réunion de l'élaboration du programme de la Nuit européenne des musées (et de la journée des moulins) et fait part au conseil de la demande de Malagar d'une participation aux frais de publication du programme qui devraient s'élever à 400€.

5 communes et associations participent à cette manifestation : Malagar, St Macaire, St maixant, Malromé et Verdélais représentée par 3 associations culturelles du village ( l'Association culturelle d'animations et du Musée d'Art Sacré, le Moulin de Cussol, et Lucozart)

Le Conseil vote une participation de 80€.

Bibliothèque : un débat a été engagé concernant le déploiement de la compétence lecture publique sur le territoire.

2 propositions à envisager:

Soit la gestion intégrale par la CDC ,soit la gestion intégrale par la commune.

La commission culturelle qui se réunit le 14 mars va permettre de mieux évaluer les enjeux de la bibliothèque avant de se prononcer.. Mme le maire et C. Esteyries y assisteront.

Une réunion sera programmée avec le Sictom et les résidents de la Garonnelle .afin de parvenir à un accord pour le ramassage des déchets ménagers. Pour des raisons de sécurité (camion trop grand), ce quartier n'est plus desservi.

### **Calendrier :**

Prochain conseil : 10 avril (vote du budget),15 mai .

Commission impôts locaux, commission culturelle (CDC) :le 14 Mars à 14 h et 18 h.

Réunion pour l'orgue de la basilique.: le 15 Mars à 19 h.

Commission Finances (budget): le 16 Mars à 17 h

Réunion RPCI (budget) : le 19 Mars à 18 h

Commission économie CDC le22 Mars à 18 h 30

Rencontre projet maison de santé le 22 mars à 18 h 30 à St Macaire

Réunion projet global du calvaire le 18 ou 25 avril

Présentation aux élus résultats gendarmerie le 24 avril

### Manifestations :

Rallye des Côtes le 24 Mars

Soirée Dansante le 31 Mars

vide grenier (association parents élèves) le 15 avril

vide grenier (festiverdelais) le 6 Mai

Nuit des Musées le 19 Mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.